

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS ET CONCOURS
DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple Un But Une Foi

ATTESTATION BACCALAUREAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education

Atteste que :

M./Mlle : Daouda PONA

Né(e) le : 30/7/2001 à : Kati

Fils de : Madou PONA et de: Aminata DJIRE

Etablissement : LPCLN Academie : KATI

a été déclaré(e) définitivement admis(e) au Baccalauréat Malien

Serie : Terminales Sciences Exactes

Session : AOÛT 2019 Mention : BIEN

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat Malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et Instituts.

No. : 1444 / SE / 19 / CNECE

Bamako, le 03/09/2019



LE DIRECTEUR NATIONAL

[Signature]
Pr Mohamed MAIGA
Chevalier de l'ordre National

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

DIVISION DES NORMES ACADEMIQUES
DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple- Un But- Une Foi

ATTESTATION D'AUTHENTICITE

Je soussigné, Monsieur le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education (CNECE), certifie que l'attestation du baccalauréat n°1444/SE/19/CNECE, délivrée à **Monsieur Daouda PONA** du LPCLN (Académie d'Enseignement de KATI), né le 30/07/2001 à Kati, **est authentique**.

L'intéressé a été déclaré admis à l'examen du baccalauréat malien, Série Terminales Sciences Exactes de la session d'août 2019 avec mention **BIEN**.

La présente attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Bamako, le 06 septembre 2019

Le Directeur



Pr Mohamed MAIGA
Chevalier de l'Ordre National